

## Compte-rendu Commission Environnement du 7 janvier 2021

Présents : Sébastien Belaud - Nicolas Bittard - Roselyne Demion-Jacinto - Nadine Frappier - Alain Fritsch - Christel Personne - Caroline Rocher - Grégory Tréffot

### - Pratiques communales en matière de recyclage et de tri des déchets.

La commission propose que la collectivité s'engage dans des pratiques environnementales encore plus vertueuses et responsables en ce qui concerne le tri des papiers, des cartons, la récupération de l'eau, le recyclage des branchages et autres déchets verts. Une rencontre avec les agents communaux est programmée afin de réfléchir ensemble à une meilleure prise en compte de cette problématique. Il faudra peut-être envisager l'achat d'un destructeur de papier plus performant, ainsi que la venue de la broyeuse de la Communauté de communes plusieurs fois dans l'année.

Au sujet du broyage et du brûlage des déchets verts, il faut envisager une information précise à destination de la population. En effet, le brûlage des déchets ménagers ou assimilés, dont font partie les déchets verts, est interdit en plein air en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent être entreposés afin de réaliser du compost ou apportés à la déchetterie la plus proche. Les particuliers peuvent procéder, mais seulement à titre dérogatoire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai, à l'incinération de leurs déchets de jardin, en respectant les autres réglementations en vigueur (distance minimale, sens du vent...). Dans tous les cas, une déclaration préalable de mise à feu doit être effectuée auprès de la mairie, indiquant, la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

### - Acquisition de labels environnementaux.

La commission envisage de travailler à l'acquisition de labels du type « Terre saine » ou « Bio engagé » et va ainsi faire un état des lieux. En fonction des possibilités, la commune pourrait monter les dossiers d'attribution.

En ce qui concerne les produits phytosanitaires, si la collectivité n'en utilise plus, certains particuliers ont encore du mal à s'en passer, malgré l'interdiction de vente. Là-aussi, il faudra faire œuvre de pédagogie.

### - Mise en place d'une nouvelle « Matinée citoyenne » le 10 avril prochain

Il s'agit du report de la matinée citoyenne prévue en mai dernier et annulée suite au premier confinement. La thématique retenue, dans le cadre des animations « Jardins au naturel » organisé en lien avec le Syndicat des Eaux du Vivier : « **Les alternatives aux pesticides** » : techniques et principes qui permettent de se passer durablement de produits chimiques.

Nous souhaitons coupler cet atelier avec un troc plantes à partir de 11H30, suivi d'un « apéro » produits bio à 12H30.

Un flyer spécial, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, sera réalisé. Nous profiterons de cette occasion pour solliciter les habitants qui désirent rejoindre les réunions de travail sur les sujets suivants : Environnement – Communication – Cimetière – Trame Peleboise – Référents de secteur.

La commission va relancer un appel autour de la Charte « Jardins au naturel », programme déjà rejoint depuis 2 ans par une vingtaine d'habitants.

La commission envisage une prochaine matinée citoyenne autour de la fabrication de ses propres produits cosmétiques ou d'entretien.

- **Une commission « Environnement » ouverte.**

Comme nous nous y étions engagés, la commission « Environnement » reste ouverte pour 6 habitants de Prailles-La Couarde. Si vous êtes intéressé par ce travail en commission, faites-vous connaître auprès de la mairie.

- **Programme de plantation de Haies dans le cadre de l'aménagement foncier sur notre commune.**

Les travaux connexes à l'aménagement foncier ont pris du retard ! L'arrachage des haies serait prévu à l'automne 2021 et les plantations nouvelles dans la foulée au printemps 2022. Si certains travaux de plantations doivent être réalisés par des professionnels, certaines plantations pourraient se réaliser en relation avec les écoles et les habitants (peut-être dans le cadre d'une matinée citoyenne).

Nicolas propose l'idée de plantations de fruitiers sur des terrains municipaux.

Nous envisageons également l'adhésion de la commune à l'association « Prom'Haies » (50€/an). Adhésion permettant le prêt d'expositions, la participation à des ateliers thématiques autour des arbres, la réception de bulletins d'infos...

- **Etude de dossiers plus généralistes à présenter en Conseil municipal.**

L'idée est de préparer des temps d'informations et d'échanges autour de sujets plus généralistes ou sociétaux en prélude aux réunions de Conseil Municipal. Les réunions pourraient commencer à 20H, afin de pouvoir dialoguer ensemble jusqu'à 20H45.

Pour la réunion de conseil du 29 janvier, nous aborderons le sujet des « Bassines » ou « Retenues d'Eau », sujet qui provoque aujourd'hui des réactions de nombreux conseils municipaux qui votent des motions contre la réalisation de ces réserves d'eau destinées à l'agriculture.

Prochaine réunion de la Commission Environnement : **Jedi 11 mars à 20H**